

27 NOVEMBRE 2018

Economie

LANCEMENT DE LA FABRIQUE A ENTREPRENDRE MOSSON

UNE PLATEFORME DESTINEE A ORIENTER LES CREATEURS ET REPRENEURS D'ENTREPRISES

Aujourd'hui, Philippe SAUREL, Maire de la ville de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole et Pierre POUËSSEL, Préfet de L'Hérault lancent « La Fabrique à Entreprendre » en présence des représentants des membres du consortium. Lancée lors du salon des entrepreneurs de Paris fin 2014, cette plateforme initiée par la Caisse des Dépôts vise à mobiliser et rassembler les acteurs de l'écosystème de l'entrepreneuriat sur un territoire prioritaire afin d'assurer une meilleure visibilité et lisibilité des différents dispositifs existants, dont l'objectif est de faciliter le parcours des créateurs et repreneurs d'entreprises résidant sur les territoires prioritaires de la politique de la ville.



Initiée dans le cadre du PODEM, la plateforme « La Fabrique à entreprendre Mosson » permettra aux forces vives issues des territoires de la Mosson de trouver les bons interlocuteurs pour les accompagner dans leurs projets entrepreneuriaux. Avec La Fabrique à Entreprendre tous les partenaires se sont unis pour financer un dispositif pour lutter contre les obstacles dans le processus de création d'entreprise : de l'idée à la réalisation, une chaîne de professionnels pourra répondre aux attentes des futurs entrepreneurs. Un bel outil pour le développement des territoires prioritaires de la politique de la ville.



Maire de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée Métropole

1^{ERE} FABRIQUE EN OCCITANIE

Dans sa phase expérimentale (2018-2020), la « Fabrique à Entreprendre » s'adresse prioritairement aux habitants du quartier de la Mosson, porteurs de projet qui souhaitent créer sur le territoire de la Mosson.

Destinée à guider les créateurs/repreneurs d'entreprises et à stimuler la culture entrepreneuriale, La Fabrique à Entreprendre Mosson propose une offre globale et adaptée d'accompagnement à la création et la reprise d'entreprise, de l'émergence de l'idée au développement de l'activité, en passant par la formalisation du projet, sa phase de test, son financement. Les partenaires travaillent en complémentarité pour optimiser les parcours des porteurs de projet et des entrepreneurs.

Composition du Consortium :

Adie, Airdie, BGE Sud-Ouest, Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Hérault, Chambre des Métiers de l'Hérault, Initiative Montpellier Pic Saint Loup, **PFCA34** et **Axents**.

Installée provisoirement au sein de l'association AXENTS située au cœur du quartier de la Mosson, la Fabrique à entreprendre Mosson intègre le dispositif CitésLab. Les deux acteurs : la PFCA34 et Axents sont chargés du pilotage opérationnel de la Fabrique. La PFCA34 assure également une fonction de coordination opérationnelle indispensable dans le suivi des parcours. Chacun des acteurs intervient sur des thématiques spécifiques selon les besoins d'un parcours de création et post-crétation.

BILAN ET PERSPECTIVES

Depuis son démarrage effectif en avril 2018, la LFAE Mosson a accompagné près de 60 personnes. L'ambition est d'augmenter le nombre de porteurs de projets accompagnés, d'entreprises créées et de favoriser leur pérennité. Elle pourra accueillir jusqu'à 350 porteurs de projet par an.

UN ENGAGEMENT METROPOLE / ETAT POUR LE DEVELOPPEMENT DES QUARTIERS PRIORITAIRES.

Montpellier Méditerranée Métropole a engagé le travail dès 2016 en *soutenant des actions innovantes et structurantes* d'accompagnement et de financement adaptées et accessibles aux habitants des quartiers ainsi *qu'en développant des partenariats* afin de favoriser l'entrepreneuriat dans les quartiers en particulier avec la Caisse des dépôts et l'Agence France Entrepreneur - AFE.

A ce titre, la Métropole aux cotés de l'Etat et d'autres partenaires du Contrat de Ville 2015-2020 (Région, Département, Caisse des Dépôts, AFE, SPE, chambres consulaires...) s'est engagée dans le Projet pour le Développement de l'Emploi Métropolitain (PODEM)*.

Trois ans après *les résultats sont au rendez-vous puisque par l'action de la Métropole* (soutien financier et accompagnement de projets), c'est plus d'une dizaine d'actions (4 fois plus qu'en 2015) en faveur de l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires de Montpellier qui est mises en œuvre.

87000€

de subventions apportées de la
Montpellier Méditerranée
Métropole en 2018
(c'est trois fois plus qu'en 2015).

HISTORIQUE DE LA FABRIQUE A ENTREPRENDRE

Une déclinaison territoriale qui converge avec une dynamique partenariale issue du PODEM - Contrat de ville :

- **10 juillet 2015: Signature du contrat de ville** qui comprend notamment un pilier développement de l'activité économique et de l'emploi dont un enjeu visant à *soutenir le développement économique dans les quartiers*.
- **Juillet à septembre 2015 :** Mise en place d'ateliers afin de co-construire le plan d'actions PODEM* - Contrat de ville. **Sept fiches opérationnelles sont consacrées au développement économique urbain** avec le souci de consolider les actions existantes à forte valeur ajoutée (Ex : Citéslab, Printemps de la création d'entreprise...) et à développer des actions sur des besoins non couverts (Ex : Centres d'affaires des quartiers multi-services...). La fiche - 1.4 « soutien au repérage, à l'émergence et à l'amorçage des projets de création d'activités dans les secteurs traditionnels, de l'innovation et de l'ESS » **souligne la difficulté d'accès à l'information** « du qui fait quoi » et par voie conséquence à l'offre de services notamment des réseaux nationaux de l'accompagnement. La **mobilisation et la coordination des acteurs de l'écosystème de l'entrepreneuriat** au profit des habitants des quartiers ainsi que la visibilité et lisibilité des différents dispositifs et offres de services existants constituent des objectifs opérationnels intégrés dans la fiche.

- **8 juillet et 4 novembre 2016**: Signature de l'avenant opérationnel et financier et lancement du Projet pour le Développement de l'Emploi Métropolitain (Podem).
Les **appels à projets annuels du contrat de ville** de l'année 2016 et 2017 qui s'appuient sur les objectifs issus des fiches opérationnelles de l'avenant vont permettre de **co-construire par étape le projet partenarial et territorial de Fabrique à entreprendre**.
C'est dans ce cadre que l'association **Plate-Forme de la Création d'Activités de l'Hérault (PFCA34)** accompagnera l'ensemble des parties prenantes du projet en 2016 à travers l'action « Animer le Qui Fait Quoi de l'accompagnement à la création d'activités dans les quartiers prioritaires de Montpellier puis en 2017 via l'action « vers une Fabrique à entreprendre ». Cette ingénierie sera financée par la Métropole et l'Etat.
- **1^{er} février 2017**: L'Agence France Entrepreneur (AFE) lance plusieurs appels à projets dont un concernant **10 territoires fragiles au niveau national parmi lesquels le quartier de la Mosson à Montpellier**. Cet appel à projets vise à soutenir l'entrepreneuriat dans ces territoires fragiles à travers le développement, l'animation et la coordination d'une offre d'accompagnement à la création/reprise d'entreprises. Celui-ci est réservé aux structures d'accompagnement à la création d'entreprise devant répondre dans le cadre d'un consortium d'acteurs.
S'appuyant sur une dynamique collective déjà existante et sur un projet en cours de construction avec la participation de partenaires institutionnelles, un consortium constitué des principaux acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprise intervenant sur le territoire de la Métropole se forme et dépose un projet appelé « **la Fabrique à entreprendre Mosson** » qui sera retenu par l'AFE et mise en œuvre à partir de 2018.
- **14 mars 2018**: Signature de la convention entre l'AFE et l'association AXENTS suite à la conférence Point d'étape du PODEM qui sera le point de départ de l'action Fabrique.

**Il existe aujourd'hui 26 Fabriques à Entreprendre en France
et 18 sont en projet.**

*PODEM (Pour le Développement de l'Emploi Métropolitain *Il s'agit d'un dispositif de coordination et d'animation des politiques locales visant à favoriser l'emploi et l'insertion des habitants des quartiers prioritaires de la ville. Au-delà de cette fonction de coordination et d'animation locale, ce projet aussi ambitieux qu'innovant intègre un plan d'actions composé de 80 projets (dont plus des ¾ sont en cours de réalisation) et trois grands axes prioritaires : la mobilisation des entreprises, l'insertion des jeunes et le développement économique urbain des quartiers.*



@PresseMTP
#Economie

newsroom.montpellier3m.fr

Contact presse – Isabelle Lanaud
04 67 13 61 63 / 06 81 88 97 64
i.lanaud@montpellier3m.fr